

VOTRE SEJOUR

Accompagnant

Un proche peut être autorisé à demeurer avec vous pendant votre séjour, si vous êtes en chambre particulière. Vous devez préciser et demander les conditions lors de votre pré-admission.

Accueil

Vous pouvez joindre le standard en faisant le 9 sur votre téléphone.

Accomptes

Selon les prestations que vous souhaitez, un acompte peut vous être demandé. Ce montant sera déduit des frais d'hospitalisation restant à votre charge.

Ambulance

Pour pouvoir être pris en charge par l'Assurance Maladie, dans les cas où celle-ci en prévoit le remboursement, les transports sanitaires en ambulance ou en VSL (véhicule sanitaire léger), sauf cas d'urgence, doivent être prescrits par un médecin si votre état de santé le justifie.

Animaux

Pour des raisons d'hygiène, les animaux sont strictement interdits dans la clinique.

Anonymat

Si vous souhaitez que votre présence ne soit pas divulguée, signalez-le à la surveillante du service et le nécessaire sera fait pour préserver votre anonymat.

Chambres

C'est à l'occasion de votre pré admission que vous pouvez faire votre choix. La clinique vous propose des chambres particulières ou des chambres doubles. Nous mettons tout en oeuvre pour répondre à votre demande dans les limites des places disponibles le jour de votre arrivée



Courrier

Vous pouvez recevoir du courrier; nous vous conseillons néanmoins d'inviter vos correspondants à bien préciser le N° de votre chambre. Vous pouvez également déposer votre courrier affranchi à l'accueil ou le remettre à l'équipe soignante qui fera le nécessaire.

Culte

Une chapelle est à la disposition de tous de 6h à 19h. La messe est célébrée le dimanche à 9h30. Une listes des personnes référentes pour les autres cultes est disponible au standard.

Consigne à tenir en cas de séisme

Pendant le séisme : se protéger (se mettre sous une table dure, sous les lits, dans les recoins, l'encadrement des portes.

Après le séisme : marcher dans le calme, le long des murs vers les sorties de secours. **Ne pas prendre l'escalier central et l'ascenseur.**

Consigne à tenir en cas d'incendie

Si vous découvrez un départ de feu, restez calme. Immédiatement, vous prévenez le personnel soignant de l'établissement. Indiquez-lui le lieu de l'incendie. Puis, regagnez votre chambre ou le local indiqué par le personnel en prenant soin de fermer la porte derrière vous. Attendez les consignes des services de secours.

En cas d'évacuation, les visiteurs devront utiliser les issues de secours.

Interdiction de fumer

Conformément à la réglementation en vigueur, dans l'intérêt général et le respect des règles de sécurité, l'usage du tabac est formellement interdit dans l'enceinte de l'établissement (chambres, salles d'attente, couloirs, hall).

Le bruit

Pour le repos de tous, le volume sonore des radios et des télévisions doit être réduit, et encore plus après 21h.

Le linge

Vous devez vous munir :

- **De vos objets de toilettes** : gants, serviette, brosses à dent, peigne, rasoir, savonnette
- ...
- **Et de vos effets personnels** : chemise de nuit ou pyjama, robe de chambre, pantoufles, serviettes de table, mouchoirs ...

Le repas

- Le petit déjeuner est servi entre 7h et 8h
- Le déjeuner entre 12h et 13h.
- Le dîner entre 17h et 18h

Téléphone

Le numéro d'appel de la polyclinique est le 05.90.82.19.63. Des lits sont équipés de postes téléphoniques, dans ce cas, il vous est attribué un numéro personnel où vos proches pourront vous joindre directement. Vous pourrez appeler l'extérieur après ouverture de la ligne.

Télévision

Un téléviseur est à votre disposition dans votre cas. Sa mise en marche s'effectue à l'aide d'une télécommande qui vous sera remise le jour de votre entrée. (Voir frais annexes).

Valeurs

Evitez d'apporter des objets de valeur et des liquidités importantes à la clinique. La Polyclinique décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou disparition.

Cependant, nous vous proposons de déposer, dans le coffre de la clinique, les valeurs dont vous ne saurez vous séparer.

Visites

Les visites sont autorisées de **13H à 20H** et doivent être de courte. Il est souhaitable que le nombre de visiteurs soit limité à 2 pour vous comme pour vos voisins (sauf en chambre particulière).

Pour leur protection, les visites d'enfants de moins de 15 ans sont interdites.

Vous pouvez refuser la visite de personnes que vous ne désirez pas recevoir.

Pour le repos de tous, le silence est de rigueur dans un établissement

Urgences

La standard téléphonique de la clinique, est ouvert en permanence. Il vous mettra en relation avec le service concerné.

